

# 2017 : vers une « belle rentrée » ?

Le Comité Technique Ministériel consacré à la répartition des moyens à la rentrée 2017 s'est tenu, fait inhabituel, en présence de la ministre de l'Education nationale. Celle-ci a affirmé qu'en 2017 « *cela va être une belle rentrée qui conforte ce que nous avons fait depuis 2012* ».

Dans l'esprit de la ministre, nul doute que sa présence était en rapport avec les prochaines échéances électorales politiques puisqu'elle a insisté sur ce point sollicitant l'appui des organisations syndicales : « *cette séance en dit long sur ce que nous voulons continuer à faire (...)* *Tout cela doit continuer, la continuité s'impose.* »

C'est dans ce cadre qu'elle a présenté les 4 311 créations d'équivalents temps plein dans le premier degré et les 4 650 créations dans le second degré.

La FNEC-FP-FO, a rappelé que, comme la confédération Force Ouvrière, elle ne donnera aucune consigne de vote au premier comme au second tour des prochaines élections. Elle a également tiré le bilan de ce qui a été fait depuis 2012, beaucoup moins optimiste que celui de la ministre, sur la base des faits :

- s'agissant des conditions de travail, selon les propres chiffres du ministère, le nombre moyen d'élèves par classe n'a cessé d'augmenter dans les collèges (de 24,2 en 2010-2011 à 24,9 en 2016) comme dans les lycées (de 28,5 à 30,1).
- les lycées professionnels ont largement été traités comme une variable d'ajustement, leurs moyens ayant été réduits en cette rentrée. Les effectifs moyens affichés (19,1 par classe) ne traduisent pas la réalité en enseignement général. La FNEC FP FO a rappelé ses demandes concernant les formations tertiaires qui sont menacées. Elle a demandé le maintien du diplôme intermédiaire et son refus dans le cadre de la nouvelle nomenclature européenne de mettre en place un niveau infra-CAP.
- dans le premier degré, ce que le ministère appelle le « mouvement de concentration du réseau », autrement dit les fermetures d'écoles, notamment dans le cadre des conventions ruralité, mais aussi dans les villes, se poursuit : 292 écoles maternelles ont encore été fermées à la rentrée 2015 et 266 écoles primaires à la rentrée 2015. Il est à noter que le nombre moyen d'élèves par classe n'a connu aucune amélioration depuis 2011 (de 23,59 à 23,56). Le ministère a justifié son refus d'ouvrir des classes par le dispositif « *plus de maîtres que de classes* ». Le recours massif aux contractuels en 2016 en lieu et place du recours à la liste complémentaire du concours démontre bien que le nombre de postes mis au concours est insuffisant et fragilise le statut.
- le recrutement des enseignants continue d'être une source de préoccupation majeure, les postes aux concours étant loin, session après session d'être tous pourvus. A cela s'ajoute les plus vives préoccupations sur la formation délivrée par les ESPE : le nombre d'ajournements et de licenciements ne cessant d'augmenter (9% selon la DGRH en 2015, jusqu'à 20% dans certaines disciplines et académies) et celui des démissions a plus que doublé : c'est la raison pour laquelle la FNEC FP FO demande que le CTM soit saisi.

- dans ce contexte le nombre de contractuels augmente, y compris dans le premier degré, où il n'y en avait pas (sauf en Guyane).

Dans ces conditions, c'est peu de dire que les créations annoncées ne se sont pas traduites sur le terrain.

La FNEC FP FO a rappelé à la ministre son opposition à la réforme des rythmes scolaires, qui conduit à la confusion entre scolaire et périscolaire, ainsi qu'à la désorganisation des écoles et à l'intrusion des collectivités territoriales. Elle a rappelé son opposition à la réforme du collège, à l'autonomie renforcée des établissements, source d'inégalités et à la diminution des horaires disciplinaires.

Elle a rappelé que la revalorisation annoncée dans le cadre du PPCR ne se traduirait pas par une revalorisation effective et un rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait du blocage du point d'indice depuis 2010, et qu'il n'y avait pas de garantie juridique concernant l'accès de tous à la hors-classe, ce que nous avons demandé.

Elle a rappelé son opposition avec le projet d'évaluation, prétendant segmenter celle-ci en compétences, souvent éloignées du « cœur de métier ». Elle a demandé l'arrêt des expérimentations effectuées notamment dans l'académie de Poitiers où on exige une auto-évaluation des enseignants avant inspection ainsi que celle de l'académie de Rennes où circule une grille d'inspection comportant près de 240 items !

Au-delà des annonces de créations pour la rentrée 2017, de nombreuses questions restent sans réponse.

Dans le premier degré, combien de classes nouvelles seront effectivement ouvertes ? Les documents ministériels font apparaître une augmentation de 3 248 ETP au titre de l'encadrement et du pilotage et de 1 233 ETP pour le remplacement tandis qu'il y a 400 suppressions pour la formation. Faut-il comprendre qu'il ne restera que 219 postes sur les 4311 annoncés pour ouvrir des classes ? Cette question est restée sans réponse.

Les 100 créations de personnels administratifs sont une goutte d'eau dans la mer, après les 8 000 suppressions entre 2008 et 2012. Au titre de la vie de l'élève, 250 postes de CPE, 100 d'infirmières, 5 de médecins sont annoncés.

Dans le second degré, où 41 650 élèves supplémentaires sont attendus, les priorités affichées sont l'ouverture de 500 nouvelles formations en lycée professionnel et en BTS, l'attribution de 450 postes aux lycées de l'Education prioritaire, la nouvelle grille horaire des collèges. Aucun engagement n'est pris pour le règlement pérenne de la carte de l'éducation prioritaire, et l'entrée de nouveaux établissements dans le dispositif. La question de la baisse des effectifs dans les classes reste pendante.

De plus, avec la crise du recrutement, les nombreux refus de titularisation de stagiaires, et les départs en retraite (de l'ordre de 17 000), par qui seront effectivement occupés les postes annoncés dans le premier comme dans le second degré ?

**Pour la FNEC FP FO l'heure est aux revendications :**

- création des postes et des classes nécessaires
- retrait du projet d'évaluation des enseignants